Logo CFDT

[COMMUNIQUE DE PRESSE] PROJET DE LOI POUR LE PLEIN EMPLOI Réforme du RSA : une atteinte à la solidarité nationale

L’Assemblée nationale procédera en fin de journée au vote solennel sur le projet de loi pour le Plein Emploi pour une promulgation à la fin du mois.

Pour la CFDT, ce projet de loi ne remplit pas la promesse d’un meilleur accompagnement vers un emploi durable et de qualité. En effet, ni la gouvernance du projet ni les moyens dédiés ne sont à la hauteur des ambitions. La CFDT est particulièrement inquiète pour les plus précaires. Alors que l’inflation ne fléchit pas, notamment sur les produits alimentaires, le projet de loi pour le plein emploi durcit les conditions d’accès au RSA en augmentant les obligations et les sanctions des allocataires.

Inscription automatique des allocataires sur la liste des demandeurs d’emploi, ainsi que leur conjoint, obligation des 15 heures d’activités, alors que la notion d’activité est toujours floue, nouvelles sanctions pour les allocataires notamment la suspension de l’allocation : toutes ces nouvelles contraintes vont encore fragiliser les plus précaires et aggraver le non-recours. À l’heure où les associations de solidarité tirent la sonnette d’alarme, ces durcissements sont insupportables.

La CFDT souhaite rappeler que si l’objectif de plein-emploi est souhaitable et partagé, il ne sera pas atteint en stigmatisant ou en durcissant les conditions de vie des personnes les plus précaires.

DÉCLARATION DE LYDIE NICOL, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT ET OLIVIER GUIVARCH, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

pouce en bas
Documents
Réforme du RSA : une atteinte à la solidarité nationale